



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !



**COMPTE-RENDU
RÉUNION CSE
LUNDI 29 AVRIL 2019**

<http://cgt-ford.com> - Lundi 29 avril 2019

PSE :

161 signatures pour une préretraite dont 73 départs au 1^{er} mai. Il y a 419 collègues éligibles à la préretraite, 327 ont été vus et 269 peuvent prétendre à celle-ci.

Autour de 60 collègues auraient trouvé une solution d'emploi.

Il y aura une réunion commission de suivi ce mardi matin.

Information-consultation sur les projets de convention individuelle de prêt de personnel pour 2019 entre FAI et GFT et les projets d'avenant – Avis :

Vote sur la prolongation de 2 prêts de main d'œuvre.

15 votants : 8 Contre, 3 Pour et 4 Blanc

Personnels :

Effectifs : nous ne sommes plus que **779** salariés actifs.

Prêt de main d'œuvre à GFT : **37** collègues sont prêtés (15 de moins que le mois dernier).

Designation des membres du bureau du CSE (secrétaire et trésorier) :

Secrétaire du CSE : 1 seul candidat = Gilles Lambersend

16 votants : 12 Pour et 4 Blanc

Trésorier : 1 seule candidate = Patricia Laujac

16 votants : 10 Pour et 6 Blanc

Commission CSSCT (qui remplace le CHSCT) : sont désignés membres pour la CGT Philippe Poutou et Sandra Sanson + 1 FO et 1 CFE/CGC.

Commission économique : Véronique Bugeat et Vincent Alauze pour la CGT + 1 par syndicat.

Commission formation : Éric Lafargue pour la CGT + 1 par syndicat.

Commission logement : Rodolphe Petitjean pour la CGT + 1 par syndicat.

Commission égalité professionnelle : Michel Rizzi pour la CGT + 1 par syndicat.

Moyen de fonctionnement du CSSCT : 24 heures de délégation sont accordés aux membres qui n'ont pas d'heures. Nous demandons aussi à ce que ses membres non élus titulaires au CSE puissent participer aux réunions CSE. Réflexion du DRH en cours mais il n'y est pas défavorable...

Marche de l'entreprise - Avancement des activités :

Pour les chiffres, voir le compte-rendu de la direction.

Fox : retard de 864 carters sur le Fox avec un stock de 3264. Baisse de volume à 840 par jour à partir de mai.

6F35 : baisse de volume à 180 par jour à partir de mai. Stock de 2860.

DCT : baisse de volume à 110 par jour à partir de mai.

TTH : la blague de la journée : Inden qui dit que le contrat avec GFT est toujours en discussion et pourrait être signé un jour... ☺

Information-consultation sur l'organisation de la production à partir du 13

Mai 2019 :

Cette réorganisation est la conséquence des départs avec le PSE.

TTH : 8 départs. Équipe de nuit réduite à 14 personnes.

DCT : 17 départs, même organisation.

6F35 : 11 départs. Une équipe le matin, 5 personnes l'après midi.

Zone B : 14 personnes. Organisation en 2x8.

Fox : Organisation en 3x8.

Maintenance : 12 départs dont 3 agents de maîtrise. La maintenance sera gérée directement par les chefs d'atelier en s'appuyant sur les APM. 3 personnes de nuit, 22 personnes en 2x8.

Logistique :

Zone repacking : 8 départs. Une équipe de matin, recherche 1 volontaire de soir.

Zones stockage & Approvisionnement : 1 équipe de matin, 2 personnes d'après-midi, 1 cariste de nuit pour le Fox

Réception/expédition : 1 départ. Rotation 2x8.

Magasin : 1 départ.

Réception NPM : Pas de changement

Information sur la convention ATD (Allocation Temporaire Dégressive) :

Cette question concerne les sommes que les collègues percevront de Ford afin de compenser la perte de salaire à hauteur de 700€ maxi lorsqu'ils retrouveront un travail payé en dessous du salaire Ford (comme prévu dans le PSE).

Une demande a été faite auprès des services de la DIRECCTE pour signer une convention ATD afin de permettre de réduire les taux de cotisations sociales en n'ayant à payer que les CSG et RDS, soit 9,7% au lieu d'environ 25%. L'État a accepté.

Mais voici l'arnaque : quand l'ATD, comme le prévoyait le PSE, était cotisé à 25%, le salarié pouvait en bénéficier s'il retrouvait un boulot tout le long de la période du congé de reclassement (soit 15 ou 18 mois pour les + de 50 ans). Aujourd'hui la direction annonce que l'ATD, en accord avec les services de l'État ne serait cotisée qu'à 9,7% (CSG/RDS), mais que le salarié devrait retrouver un emploi dans les 12 mois suivant le licenciement pour en bénéficier !

Divers :

- À noter une discussion houleuse sur ce qui s'est passé jeudi 25 entre une direction de FAI agressive et provocatrice et des collègues de l'usine qui ont été menacés par celle-ci. Voir notre courrier à l'inspection du travail sur notre site internet.

- Contrairement à ce que certains pensaient, le DRH annonce qu'il a l'intention de demander le licenciement de tous les élus du personnel à l'inspection du travail. C'était bien la peine de provoquer des élections professionnelles le 11 avril pour 4 ans contre l'avis des syndicats.